

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER,

Absents excusés : M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme BROHAN, pouvoir à Mme MASSONNEAU
Mme SAISON
M. BOUCHER

Monsieur HOUSSINOT est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux pour la création d'une plateforme en béton bitumineux et aménagement des cheminements extérieurs pour l'implantation d'un city stade d'un montant de 4.176 € et 1.083,60 € soit 5.259,60 € TTC, avec la Sté COLAS.

13 voix POUR

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché pour la fourniture et pose d'une structure multisports et d'un revêtement de sol en gazon synthétique, d'un montant de 5.040 € TTC avec la Sté CASAL SPORTS.

13 voix POUR

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer :

L'avenant n° 1 au marché de travaux de mise en accessibilité du bar situé Rue des Montceaux, d'un montant de 526.80 € TTC, avec la Sté DESTAS et CREIB.

L'avenant n° 2 au marché de travaux de mise en accessibilité du bar situé Rue des Montceaux, d'un montant de 1 113.08 TTC, avec la Sté DESTAS et CREIB.

13 voix POUR

- ◆ Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires, en section de fonctionnement, **Autorise** le transfert de crédits suivants :

Dépenses 60612- énergie électricité	+ 10 000 €
Dépenses 60622 Carburants	+ 2 000 €
Dépenses 60623 Alimentation	+ 4 500 €
Dépenses 60631 fournitures d'entretien	+ 50 €
Dépenses 60632 fournitures de petit équipement	+ 3 000 €
Dépenses 6067 fournitures scolaires	+ 700 €
Dépenses 611 contrats de prestations de services	+ 1 500 €
Dépenses 615228 entretien et réparations autres bâtiments	- 13 000 €
Dépenses 61551 matériel roulant	+ 3 000 €

Dépenses 61558 autres biens mobiliers	+ 3 500 €
Dépenses 6161 assurances	+ 10 000 €
Dépenses 6168 autres primes d'assurance	- 10 000 €
Dépenses 6262 frais de télécommunications	+ 1 500 €
Dépenses 627 services bancaires et assimilés	+ 400 €
Dépenses 63512 taxes foncières	+ 300 €
Dépenses 022 dépenses imprévues	- 13 710 €
Dépenses 64541 contributions au fonds de compensation des charges territoriales	+ 200 €
Dépenses 65548 autres contributions	+ 300 €
Dépenses 6558 autres contributions obligatoires	+ 1 050 €
Recettes 74127 dotation nationale de péréquation	+ 5 290 €

13 voix POUR

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires, en section d'investissement,

Autorise le transfert de crédits suivants

Recettes 1311-107 travaux bâtiments scolaires	+ 3 000 €
Recettes 1341-133 travaux insonorisation restaurant scolaire	+ 7 250 €
Dépenses 21318-129 accessibilité bâtiment public	+ 5 000 €
Dépenses 21534-010 extension éclairage public	- 100 000 €
Dépenses 21534-137 éclairage public	+ 100 000 €
Dépenses 2184-138 mobilier extérieur	+ 5 250 €

13 voix POUR

◆ **Fixe** à 160 € le tarif de location exceptionnelle d'une salle du clos de l'Abside pour l'assemblée générale 2016 du Syndic BEURDELEY.

13 voix POUR

◆ **Fixe** à 150 € par jour le tarif de mise à disposition d'une salle du Foyer Rural pour l'organisation de l'action « Prévention Santé » de la MSA Ile de France et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.

13 voix POUR

◆ Après avoir pris connaissance du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix et des Communes membres ;

Donne un avis favorable sur ce schéma de mutualisation.

13 voix POUR

◆ **Prend connaissance** du rapport annuel d'activité 2015 du Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO).

◆ Vu les RPQS 2014 et 2015 du service public d'assainissement collectif et de l'Eau Potable :

Adopte les rapports 2014 et 2015 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et de l'eau potable,

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à déposer et à signer la déclaration préalable pour les travaux de restructuration de la Mairie – modification de la façade sur rue.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser l'indemnité de Conseil, au titre de l'exercice 2016, à Monsieur Guy TAVERNARD, comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune, soit 483,43 € brut.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation de 5 Mois au marché à bon de commande pour travaux d'aménagement urbain de création et d'entretien des voiries et réseaux.

13 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

◆ Suite à la demande de la Société de pêche, le conseil municipal émet un avis défavorable pour rapprocher le parking actuel des Chitries au plus près des étangs de pêche.

◆ Avis favorable à la demande du Parti Socialiste de Dourdan pour le prêt d'une salle afin d'organiser une élection « Primaire » les 22 et 29 janvier 2017.

◆ Prochain conseil municipal le jeudi 8 décembre 2016.

◆ Décorations de Noël prévues aux abords de la Place de Garlande et du Café « Le clos de Coignières » ainsi que dans la boutique SOVAL (ancien dépôt de pain).

◆ Point sur la rencontre des membres de la commission activité économique et des commerçants de CORBREUSE. Echange prévu prochainement avec les entreprises, les commerçants, la CCDH et les membres de la commission activité économique autour d'un petit déjeuner.

◆ Flash info prévu pour fin novembre.

◆ Point sur les commissions « Circulation » qui ont eu lieu.

◆ Les Compétences « promotion du Tourisme et Commerces » seront prises par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à compter 1^{er} janvier 2017.

◆ Nouveau site internet mis en place.

◆ Inauguration du City stade le 26 novembre 2016 à 11h30 au site de la Grenouillère puis au foyer.

◆ Travaux Eclairage Public prévus fin Novembre.

◆ Point sur la commission environnement et notamment les jardins familiaux.

◆ Prévoir l'achat de l'arbre pour la cérémonie « un Arbre des Enfants ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45